



## Colloque international. Appel à communication

# Les manuscrits hagiographiques du nord de la France et de la Belgique actuelle à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) :

## fabrication, fonctions et usages

À la fin du Moyen Âge, la production hagiographique manuscrite se transforme et connaît son dernier âge d'or entre le succès éditorial de la *Légende dorée* et l'arrivée de l'imprimerie. De nombreux textes anciens sont abrégés pour intégrer de nouvelles collections. Ce phénomène est en partie responsable du relatif désintérêt des historiens à leur égard : à quoi bon s'intéresser à ces abrégés alors qu'il reste tant à découvrir dans les grands légendiers du Moyen Âge central, et qu'on commence à peine à mieux connaître les tout premiers manuscrits conservés<sup>1</sup> ? Un examen récent de l'immense œuvre hagiographique produite par Jean Gielemans (1427-1487) à l'abbaye de Rouge-Cloître au sud de Bruxelles, où il mit en chantier plusieurs manuscrits, permet de comprendre l'intérêt qu'il y a à explorer les collections tardives<sup>2</sup>. Chez le chanoine de Windesheim s'entremêlent à la fois des modèles hagiographiques anciens, l'exaltation patriotique du Brabant et une spiritualité marquée par la *devotio moderna*, trame

<sup>1</sup> Monique GOULLET (coord.), *Le légendier de Turin : ms. D.V.3 de la bibliothèque nationale universitaire*, Firenze, Sismel : Edizioni del Galluzzo, 2014.

<sup>2</sup> Véronique HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme : glorification du Brabant dans l'œuvre hagiographique de Jean Gielemans (1427-1487)*, Turnhout, Brepols, 2007.

dévotionnelle à l'œuvre dans de nombreuses communautés religieuses d'alors. Cependant, une telle entreprise ne saurait refléter la culture hagiographique de son temps, dans les Pays-Bas méridionaux et plus encore dans une large France du Nord, où existent peu d'études historiques sur la question. L'objectif de ces journées d'études est donc de mieux saisir la place du manuscrit hagiographique, entendu ici au sens large, dans cet espace à la fin du Moyen Âge, en prolongeant notamment les réflexions de Guy Philippart sur la fabrique et les usages des légendiers, à une période où la documentation susceptible de les appréhender est plus abondante, qu'elle se trouve dans les manuscrits eux-mêmes (prologues<sup>3</sup>, colophons, marques d'appartenances, notes marginales *etc*) ou bien à l'extérieur (comptabilité, sources notariées, catalogues anciens)<sup>4</sup>.

La parution toute récente dans le dernier volume d'*Hagiographies* d'une synthèse sur les œuvres produites dans l'espace belge, sous la plume de Valerie Vermassen pour l'hagiographie latine et de Werner Verbeke pour celle en vers et en moyen néerlandais offre un point de départ solide et invite à saisir ensemble les légendiers latins et vernaculaires, en moyen néerlandais comme dans les parlers d'oïl<sup>5</sup>. De ce point de vue, après les remarques fondatrices de Paul Meyer sur les légendiers vernaculaires, les études des romanistes ont jeté une lumière nouvelle sur ces manuscrits et leurs textes<sup>6</sup>. La situation linguistique du nord de la France et de la Belgique induit nécessairement un travail collaboratif, seul à même de faire réfléchir collectivement à la circulation des modèles et des traductions, aux conditions matérielles de la circulation des textes hagiographiques, mais aussi à l'usage de ces manuscrits, dans le cadre de la pastorale et des pratiques culturelles collectives comme dans celui de l'affirmation de l'individu à la fin du Moyen Âge.

Il s'agira de procéder à l'examen d'un ou de plusieurs manuscrits hagiographiques, mais aussi de rassembler des témoignages anciens sur l'usage de la littérature hagiographique et de ses manuscrits en veillant toujours au contexte de leur production et de leurs usages, au choix et à l'agencement de leurs textes, afin de saisir le rôle de l'hagiographie dans les pratiques

---

<sup>3</sup> Voir un récent exemple fourni par François DOLBEAU, « Prologue inédit d'un homélaire-légendier des anciens Pays-Bas », *Analecta Bollandiana*, 2015, vol. 133, n° 2, p. 350-361.

<sup>4</sup> Guy PHILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 1977 et sa mise à jour en 1985.

<sup>5</sup> Valerie VERMASSEN, « Latin hagiography in the Dutch-speaking parts of the Southern Low Countries (1350-1550) » et Werner VERBEKE, « La littérature hagiographique en moyen néerlandais (vers 1170-1550). Les légendes rimées », dans Monique Goullet (dir.), *Hagiographies : Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, Turnhout, Brepols, 2018, p. 564-613 et 615-750.

<sup>6</sup> Voir notamment la thèse d'Anne-Françoise LEURQUIN LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen-Âge (région picarde et Flandre française) avec une édition critique de vingt vies de saints*, Paris 4, 1985 ainsi que Jean-Pierre PERROT, *Le passionnaire français au Moyen Âge*, Genève, Librairie Droz, 1992 et les travaux de Martine THIRY-STASSIN, parmi lesquels « Les légendiers en prose française écrits dans la Belgique actuelle : le cas du Leiden BPL 46A (Huy) et du BRB II 2243 (Namur) », *Le Moyen Français*, 2000, 46-47, p. 563-575.

culturelles et sociales à l'aube de la modernité. Dans un tel cadre relativement souple, quatre points peuvent être soulevés, sans prétendre à l'exhaustivité :

**Typologie de la circulation de l'hagiographie.** Dans la longue durée de l'histoire des manuscrits hagiographiques, on trouve généralement à côté des grands légendiers *per circulum anni* des légendiers thématiques consacrés par exemple à des saintes femmes, des apôtres ou bien encore des ascètes. On prendra en compte aussi bien ces catégories que les *libelli* consacrés à un nombre restreint de saints. On inclura également les recueils hybrides, les miscellanées, et plus largement, l'association des textes hagiographiques avec d'autres types de textes, qu'ils soient littéraires ou non. On privilégiera ainsi l'étude de l'insertion de récits hagiographiques dans des documents diplomatiques, dans des compilations juridiques, dans des livres municipaux qui permettent d'étudier l'appropriation qui a pu être faite de l'hagiographie dans l'espace public à la fin du Moyen Âge, au-delà du seul monde ecclésial. De même, les premiers imprimés hagiographiques et leur relation avec la production manuscrite pourront être étudiés. D'une manière générale, on veillera aussi aux aspects matériels de ces manuscrits en étudiant leur mise en page, leur décoration afin d'éclairer au mieux leurs fonctions.

**Dispositif liturgique et culte des saints.** On pourra explorer le lien entre culte des saints et manuscrits hagiographiques. La place de ces manuscrits dans les pratiques liturgiques n'est pas évidente et si des légendiers ont vu leurs textes découpés en leçons dans un second temps, beaucoup d'entre-eux n'ont jamais été utilisés dans un cadre liturgique. Quels rapports entretiennent-ils avec les reliques qu'on trouve dans l'établissement pour lequel ils ont été produits et utilisés ? Comment le manuscrit hagiographique s'articule-t-il au sanctoral de l'abbaye tel qu'on peut le connaître au travers des manuscrits liturgiques ? Dans une telle perspective, les lectionnaires et les bréviaires, dans lesquels les textes hagiographiques se trouvent découpés et normalisés pourront être appréhendés.

**Public et utilisation.** Pour qui les manuscrits hagiographiques ont-ils été produits, dans quel but, à quel besoin répondent-ils dans un premier temps ? L'étude de leurs provenances et de leurs origines permet de faire réfléchir à la destination de ces manuscrits, tout comme le choix des textes qui les composent permet d'éclairer les buts et les usages attendus de leurs commanditaires. On peut envisager, à l'échelle d'une même ville ou d'une même région ou bien encore d'un même ordre monastique, d'appréhender toute la production de manuscrits hagiographiques afin de mettre en lumière des tendances en fonction de chacun des milieux de production. L'étude de la langue et des traductions opérées peut aussi éclairer ces points et permettre de mieux cerner sinon le public, du moins l'horizon d'attente des collections, si ce n'est repérer des individus à l'œuvre derrière la commande et l'utilisation de tel ou tel manuscrit.

**Quels textes circulent ?** S'il s'agit de ne pas négliger le support matériel qu'est le manuscrit hagiographique, c'est bien son contenu qui sera au cœur de ces journées. Comment les textes sont-ils choisis ? À quelle époque ont-ils été composés, sont-ils réécrits ? Les modèles de sainteté qu'ils véhiculent seront ainsi appréhendés en mesurant la proportion entre la production hagiographique ancienne et les saints et les textes plus récents. Quand un établissement donné met en chantier un légendier, quel est le rapport entre celui-ci et les collections hagiographiques déjà présentes ? On ne négligera pas du reste les traces de l'utilisation, à la fin du Moyen Âge, de manuscrits produits dans les siècles précédents, qui peuvent-être relus, supplémentés, rendus plus maniables (tables, foliotation, normalisation linguistique *etc*). Quant aux légendiers d'auteurs, dont la *Légende dorée* et ses traductions, on sera attentif aux marques d'appropriation, à leurs adaptations locales, à leurs suppléments éventuels. Bref, il s'agit de comprendre la logique interne des collections, l'idéologie qui les sous-tend, toujours en lien avec le contexte politique et social dans lequel elles sont nées.

#### **Comité scientifique**

Paul Bertrand (Louvain)  
Esther Dehoux (Lille)  
Jeroen Deploige (Gand)  
Monique Gouillet (Paris)  
Xavier Hermand (Namur)  
Anne-Françoise Labie-Leurquin (Paris)  
Charles Mériaux (Lille)  
Fernand Peloux (Namur)  
Piotr Tylus (Cracovie)  
Catherine Vincent (Nanterre)

#### **Comité organisateur**

Paul Bertrand (Louvain)  
Esther Dehoux (Lille)  
Xavier Hermand (Namur)  
Fernand Peloux (Namur)

**Contact :** [fernand.peloux@unamur.be](mailto:fernand.peloux@unamur.be)

**Dates :** 30 novembre 2018 (Université de Lille) ; 21 mars 2019 (UNamur) et 22 mars 2019 (UCL).

**Les propositions de communication (500 mots maximum, en français ou en anglais), sont à envoyer avant le 1<sup>er</sup> juin 2018. Nous vous ferons savoir dans le meilleur délai si votre proposition est retenue.**